



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

MONESTIER-DE-CLERMONT

Plan des

Prescriptions et informations

 Sas Epoде Chambéry Ainancy Midi-Pyrénées	Phase :	Arrêt	Indice	Modifications
	N° de planche :		A	
	N° de dossier :	15095	B	
	Date :	25-02-2020	C	
	Échelle :	1:4697	D	
	Nom du fichier :		E	
	Établi par :		F	
	Vérifié par :		G	
	Nature modification :		H	
			I	
		J		

- Légende**
- Limite zonage PLU
 - Secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique L 151-23 du CU**
 - Zone humide
 - Corridor biologique
 - Réservoir biologique
 - Haie à préserver
 - Haie à reconstruire
 - Éléments et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural L 151-19 du CU**
 - Secteurs et espaces non bâtis
 - Monuments et immeubles
 - Chemins piétons au titre du L151-38 CU**
 - Chemins piétons à créer
 - Cheminement piétons existants
 - Autres contraintes de constructibilité**
 - Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
 - Secteur soumis à des risques naturels (voir carte des risques)
 - Zone humide
 - Corridor écologique
 - Réservoir de biodiversité
 - Risque naturel (en attente)
 - Secteurs d'OAP au titre des articles L151-6 et L151-7 du CU
 - Emplacement réservé voirie au titre de l'article L151-41-5 du CU
 - Emplacement réservé pour cheminement doux au titre de l'article L151-41 du CU
 - Inconstructibilité pour défaut d'assainissement au titre de l'article R151-34 du CU
 - Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
 - Projet de voirie au titre de l'article L151-38 du CU
 - Projet de voirie au titre de l'article L151-38 du CU
 - Linéaire commercial au titre de l'article L151-16 du CU
 - Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
 - Cadastre**
 - Limite parcellaire
 - Bâtiment
 - Limite communale
 - Cours d'eau
 - Bâtiment non cadastré

Les OAP thématiques déplacement et patrimoine concernent l'ensemble du territoire de la commune

